

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [6-7]

Artikel: Histoire de Shalila

Autor: sl

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277239>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VACANCES EN CRETE

Mer splendide, oliveraies, surprise merveilleuse des champs de fleurs sauvages, ruines des nombreuses civilisations qui se sont succédées en Crète. Mais partout, cette question lancinante : qu'apportent tous ces touristes à cette île ensoleillée ? Sommes-nous des bien-faiteurs ou des prédateurs ? Que pensent de nous le serveur qui empile la nourriture sur nos assiettes, la vieille femme en noir qui s'achète quelques légumes au marché, le paysan qui relève la tête pour voir passer notre énorme car ?

Est-ce une coïncidence si je reçois un exemplaire d'une lettre adressée par un groupement de femmes crétoises* aux touristes envahisseurs ? J'en cite quel-

* Association des femmes, Académie orthodoxe de Crète, Kolymbari, Chania, Crète.

Respecter l'identité de ceux qui nous reçoivent



ques phrases : « Nous comprenons le grand besoin que vous avez d'air pur, de soleil et de mer scintillante... Mais tout cela doit être protégé (propreté, risques d'incendie)... Nous espérons que vous n'allez pas ignorer le peuple de ce pays mais au contraire découvrir ses traditions et ses aspirations... Il nous faut aussi protéger nos coutumes, notre vie de famille, en un mot notre mode de vie.

Vous aussi dans vos pays respectifs, vous devez vous préoccuper de l'usage accru de la drogue, des maladies vénériennes, sans oublier le problème du tourisme... Notre peuple est très attaché à son héritage culturel... Nous apprécions votre présence en ces lieux (églises, chapelles, cloîtres), si votre tenue est en accord avec les circonstances. Nous serons heureuses de recevoir vos idées, de connaître vos expériences et vos suggestions, afin d'améliorer le tourisme dans notre région...

Le tourisme, pour arriver à son but final, doit comprendre des échanges dans les deux sens, une réconciliation fondée sur la compréhension de tous les peuples... ».

Quand nous partons en vacances à l'étranger, essayons de nous mettre à la place de ces femmes, respectons leur culture, même si nous n'avons pas le temps d'aller jusqu'à faire leur connaissance. Nous aiderons ainsi à créer des liens autres que dévastateurs. (ogl)

HISTOIRE DE SHALILA

Une jeune femme originaire du Sri Lanka avait été condamnée à la lapidation pour cause d'adultère dans l'Emirat d'Abu Dhabi, où règne la loi islamique. Elle aurait dû être exécutée de cette manière barbare après avoir accouché de l'enfant dont elle était enceinte.

Ce cas a été porté à la connaissance de l'opinion internationale ce printemps et a suscité une vive émotion dans certains milieux féministes et humanitaires. L'association « Sentinelles »¹, de Lausanne, qui s'y est intéressée tout particulièrement en Suisse, nous informe que la peine de Shalila a finalement été réduite à un an de prison, 35 coups de fouet et à l'expulsion de l'Emirat.

On s'inquiète actuellement de savoir dans quelles conditions aura lieu l'accouchement, désormais tout proche, à quel moment interviendra la flagellation, quel sera le sort de l'enfant et de quelle manière sera accueillie la jeune femme adultère à son retour dans sa famille au Sri Lanka.

Shalila n'est qu'une des innombrables femmes menacées dans leur intégrité physique pour avoir contrevenu aux règles intransigeantes de l'« honneur » musulman, et dont s'occupe « Sentinelles ». Nous y reviendrons. (sl)

¹ 10, ch. du Languedoc, 1007 Lausanne



Torréfié à 1000 m d'altitude

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

En vente dans les meilleurs magasins d'alimentation. 039-23 16 16